

JUIN 2015

## LA LETTRE D'ARKOD

NEUTRALITÉ CARBONE

### PISTES D'AVENIR

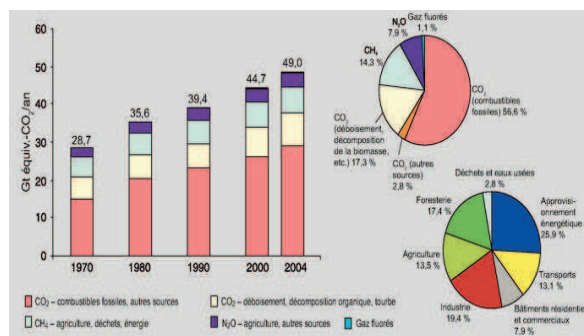
La compensation volontaire reste un mécanisme efficace pour garantir à terme une neutralité carbone pour les entreprises. Ce mécanisme impose une certification des unités de réduction de GES par un organisme certifié par l'ONU.

La compensation des émissions de GES par plantation d'arbres reste efficace. Acté lors des accords de Marrakech en 2001, la mise en place de crédits forestiers ne bénéficie pas d'un engouement. La capacité de compensation des émissions d'éq-CO<sub>2</sub> est fonction du temps de séquestration du carbone et du type de croissance de l'arbre (rapide ou lente). Les arbres offrant de grandes capacités de compensation d'éq-CO<sub>2</sub> restent souvent inadaptés à leur lieu de plantation.

Depuis 1990, les émissions de GES ont augmenté de plus de 45%, notamment du fait des activités humaines.

Les projections scientifiques les plus optimistes font état d'un écart entre les besoins et les réductions susceptibles d'être réalisées de 10 GT eq-CO<sub>2</sub> en 2020 et 17GT eq-CO<sub>2</sub> en 2030.

Selon ces mêmes projections, l'absence de mesures de corrections aura pour effet un écart de 26GT eq-CO<sub>2</sub> à l'horizon 2030. ...



Evolutions des émissions mondiales de GES de 1970 à 2004 (source: IPCC)

Indépendamment de sa localisation sur la planète, une quantité d'équivalence CO<sub>2</sub> émise est compensée par une action de réduction de cette même quantité d'équivalence CO<sub>2</sub>.

Dans un rapport du 19 novembre 2014, le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement) fait état de la nécessité de parvenir à l'horizon 2070 à une neutralité carbone. L'objectif est de maintenir les hausses de température en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels.

Le dépassement de ce budget carbone global estimé à 1000 GT eq-CO<sub>2</sub> provoquerait des changements climatiques graves et irréversibles.

Ce cinquième rapport du PNUE souligne la nécessité de parvenir en 2055 à la neutralité carbone et en 2100 à une neutralité climatique (zero émission nette) afin que les ressources naturelles de notre planète puissent résorber les précédents déficits.

